



5ieme récepissé pour demande de renouvellement de séjour

Par **chsteveal**, le **25/07/2011** à **23:12**

bonjour chers tous!

je souhaiterais avoir vos avis sur un sujet! en juillet 2010 j ai fait une demande de renouvellement de ma carte de séjour à la sous prefecture de torcy et depuis cette date à ce jour je n'ai aps obetnue encore cette carte d'un an que je sollicitais! cest une carte de séjour vie privee et cest la deuxieme fois que je devais l avoir. j avais fourni tous les documents qu ils mont demandé! depuis juillet 2010 je n ai que des recepissés de 3mois! le pire cest qu ils ne m envoient aucun courrier et à chaque fin de recepissé je me deplace vers eux , bien evidement la carte n est jamais prete! quand je leur demande s il y a un souci ils me disent non! qu il n y a rien que la carte n est juste pas prete! cest tout de meme etonnant! qu une demande de renouvellement de carte de séjour d'un an prenne plus d un an! logiquement si j avais obtenue cette carte en 2010 je serais à ce jour entrain de la renouveler à nouveau! je me demande bien ce qui se passe.
merci pour vos reponse!

Par **Domil**, le **25/07/2011** à **23:50**

pour quel motif demandez-vous le renouvellement ?

Par **chsteveal**, le **26/07/2011** à **00:03**

renouvellement de ma carte de séjour vie privee et familiale! je ne suis pas mariee pas d'enfant ils me l'ont donnée et depuis je travaille avec.au renouvellement ils m'ont demandee contrat de travail justif de domicile cest tout!

Par **Domil**, le **26/07/2011** à **00:13**

Mais pour quel motif aviez-vous eu droit à la 1ère carte ?

Par **chsteveal**, le **26/07/2011** à **00:20**

ah désolé j avais pas bien compris. j'ai eu la prmeiere carte pour raison de santé. sachant que je suis en france depuis 8ans et que pendant 5ans j ai eu regulierement une carte de sejour etudiant.

merci cest gentil de prendre le temps de me repondre.

Par **marredesfaschos**, le **05/07/2013** à **10:59**

Bonjour,

Impossible d'obtenir une carte de résident de 10 ans. Je suis français, mon épouse étrangère, nous avons tout fait dans les règles y compris la transcription du mariage en France. Mariés depuis 2007, en France depuis 2008 avec toujours un titre de séjour temporaire d'un an pour mon épouse. Ce n'est plus temporaire au bout de 4 ans en France, c'est ridicule. Ils refusent à chaque fois de délivrer une carte de résident, c'est scandaleux. Ils n'aiment ni les étrangers ni les français. J'ai l'impression d'être dans un pays fasciste et ça me répugne. Il faudra que ça change un jour avant que tout pète. Insupportable aussi d'être reçu par des gens qui n'ont même pas le BAC et qui osent vous poser des questions sur votre salaire en public avec tout le monde qui entend derrière ou à côté. On est vraiment pris pour des animaux et pour de la merde. J'ai envie de vomir...

Par **siming**, le **25/08/2023** à **11:30**

Bonjour.

Nous avons été dans le même cas dans le passé, nous ne parvenions pas à obtenir de carte de résident (mon épouse) au bout de 5 ans de titres d'un an je crois (ou 4 ans).

J'ai téléphoné au secrétariat d'un député local et ils ont contacté la sous-préfecture. Je ne sais pas si c'est cela ou une coïncidence, la carte de résident était peut-être déjà prête quand j'ai appelé le député, mais toujours est-il que un ou deux jours après mon épouse récupérait sa carte.